

Nombre de  
membres en  
exercice

**95**

Présents et  
représentés

**91**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 21 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois  
Le vingt et un du mois de décembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Annecy, dûment convoqué en séance officielle le quinze décembre deux mille vingt-trois, s'est réuni salle Cap Périaz à Annecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date de mise  
en ligne

9 JANV. 2024

Déposée en  
Préfecture le

8 JANV. 2024

#### Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Olivier BARRY, Isabelle BASTID, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Nicole BLOC, Franck BOGEY, Cécile BOLY, Bilel BOUCHETIBAT, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Martine COUTAZ, Jean-François DEGENNE, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Fabien GERY, Jean-François GIMBERT, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Laure ODORICO, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Eric PEUGNIEZ, Monique PIMONOW, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Yannis SAUTY, Nora SEGAUD-LABIDI, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR

#### Avaient donné procuration

Frédérique BANGUÉ à Isabelle DIJEAU, Corinne BOULAND à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Vanessa BRUNO à Didier SARDA, Lola CECCHINEL à Alexandre MULATIER-GACHET, Henri CHAUMONTET à Isabelle BASTID, Roland DAVIET à Ségolène GUICHARD, Noëlle DELORME à Gilles ARDIN, Fabienne DULIEGE à David DUBOSSON, Gilles FRANÇOIS à Marc ROLLIN, Aurélie GUEDRON à Alexandra BEAUJARD, Christian MARTINOD à Franck BOGEY, Pierre-Louis MASSEIN à Samuel DIXNEUF, Thomas MESZAROS à Jean-Luc RIGAUT, Philippe MORIN à Martine COUTAZ, Michel MUGNIER-POLLET à Jean-Pascal ALBRAN, Agnès PRIEUR-DREVON à Bruno LYONNAZ, Guillaume TATU à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Gilles VIVIANI à Jacques ARCHINARD

#### Etaient excusé(e)s

Patrick BOSSON, Sandrine DALL'AGLIO, Frédérique KHAMMAR, Christophe PONCET

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20231221-13310-DE-1-1  
en date du 08/01/24 ; REFERENCE ACTE : DEL-2023-325

**Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance**

## OBJET

### TARIFS 2024 - PÉPINIÈRES ET HÔTEL D'ENTREPRISES

*Ségoène GUICHARD, rapporteur*

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Annecy et disposant que l'EPCI est compétent en matière de développement économique, ce qui lui permet d'intervenir pour aider à la création d'entreprises ;

Vu la délibération n° D-2020-271 du 16 juillet 2020 portant élection de la Présidente ;

Considérant le rôle de soutien au démarrage d'activité du pôle entrepreneuriat et l'objectif de proposer aux créateurs d'entreprises de moins de 3 ans d'existence une offre locative attractive (- 20 % globalement par rapport au prix du marché) ;

Considérant que les tarifs 2023 des bureaux de la pépinière d'artisans Alb'Espaces située à Alby-sur-Chéran sont un frein à l'accueil de jeunes entreprises artisanales, notamment parce qu'ils ne proposent pas de dégressivité en fonction de la surface du local, comme c'est le cas pour les autres pépinières ;

Considérant que le prix moyen des locations est moins élevé en Pays d'Alby que dans les communes au cœur de l'agglomération ;

Considérant que les tarifs des ateliers à Alb'Espaces sont attractifs et ne nécessitent pas d'ajustement particulier ;

Considérant que les indices de référence de l'Insee sont :

- l'indice des loyers commerciaux (ILC) : en hausse de +6,69 % sur 1 an au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023, la variation de cet indice étant plafonnée à 3,5 % pour les PME (article 14 de la loi n°2022-1158 du 16 août 2022) ;
- l'indice de référence des loyers (IRL) : en hausse de 3,49 % pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2023 ;

Considérant que les modalités d'accès, d'accompagnement et d'hébergement aux pépinières et hôtels d'entreprises du Grand Annecy sont fixées annuellement et jointes en annexe 1 ;

Considérant que le tarif « pépinière d'entreprises » présenté est le tarif de référence pour les locaux du pôle entrepreneuriat mis en location ;

Considérant que le tarif « hôtel d'entreprises » (entreprises en développement de plus de 36 mois d'existence) est majoré de 25 % par rapport au tarif de référence « pépinière d'entreprises » ;

Considérant que la grille tarifaire « pépinière d'entreprises » 2024 par bâtiment et par bureau est jointe en annexe 2 ;

Considérant que les recettes inscrites au budget 2024 tiennent compte des tarifs 2024.

Il est proposé de faire évoluer la grille tarifaire de la manière suivante :

- 1- Augmentation de 3,5 % des tarifs pour l'année 2024 pour l'ensemble des locaux loués, pour tenir compte de l'évolution générale des coûts ;
- 2- Ajustement des tarifs pour les bureaux d'Alb'Espaces :
  - mise en place d'une dégressivité du tarif des bureaux proposée en fonction de la surface louée ;

- prise en compte de la localisation de la pépinière au travers d'une décote de 15 % par rapport aux tarifs appliqués dans les pépinières du cœur d'agglomération, afin que la grille tarifaire soit attractive pour les entreprises artisanales en création ;
  - application de ces nouveaux tarifs aux locataires en place si plus avantageux pour eux ;
- 3- Tarification stable pour les autres services (places de coworking, places de stationnement, dépôts de garantie, impressions et location de salles).

La synthèse des tarifs par tranche de surface et services est présentée ci-dessous :

1. Tarifs pour Galileo, Pépinière des Papeteries, Annecy Base Camp, Quai 225

<b>Bureaux et Ateliers</b>	2024		Evol / 2023
	HT/m <sup>2</sup> /mois	HT/m <sup>2</sup> /an	
jusqu'à 13m <sup>2</sup> inclus	22,98 €	275,76 €	3,4%
> 13 m <sup>2</sup> à 16 m <sup>2</sup> inclus	22,56 €	270,72 €	3,4%
> 16 m <sup>2</sup> à 19 m <sup>2</sup> inclus	21,63 €	259,56 €	3,4%
> 19 m <sup>2</sup> à 23 m <sup>2</sup> inclus	20,70 €	248,40 €	3,4%
> 23 m <sup>2</sup> à 30 m <sup>2</sup> inclus	19,98 €	239,76 €	3,4%
> 30 m <sup>2</sup> à 40 m <sup>2</sup> inclus	18,11 €	217,32 €	3,4%
> 40 m <sup>2</sup> à 60 m <sup>2</sup> inclus	16,66 €	199,92 €	3,4%
> 60 m <sup>2</sup> à 80 m <sup>2</sup> inclus	15,18 €	182,16 €	3,8%
> 80 m <sup>2</sup>	13,00 €	156,00 €	3,8%

Les tarifs s'entendent toutes charges, prestations et accompagnement compris.

2. Tarifs pour Alb'Espaces

<b>Bureaux</b>	2024		Evol / 2023
	HT/m <sup>2</sup> /mois	HT/m <sup>2</sup> /an	
> 13 m <sup>2</sup> à 16 m <sup>2</sup> inclus	18,63 €	223,56 €	3,4%
> 16 m <sup>2</sup> à 19 m <sup>2</sup> inclus	18,39 €	220,68 €	2,1%
> 19 m <sup>2</sup> à 23 m <sup>2</sup> inclus	17,60 €	211,20 €	-2,3%
> 23 m <sup>2</sup> à 30 m <sup>2</sup> inclus	16,98 €	203,76 €	-6,0%
> 30 m <sup>2</sup> à 40 m <sup>2</sup> inclus	15,40 €	184,80 €	-16,9%
> 40 m <sup>2</sup> à 60 m <sup>2</sup> inclus	14,17 €	170,04 €	-27,0%
<b>Ateliers</b>	9,32 €	111,84 €	3,4%

Les tarifs s'entendent toutes charges (sauf consommation électrique individuelle), prestations et accompagnement comprises.

3. Tarifs pour Espace Avenir

	2024		Evol / 2023
	HT/m²/mois	HT/m²/an	
<b>Bureaux</b>	13,46 €	161,52 €	3,4%
<b>Ateliers</b>	9,32 €	111,84 €	3,4%

Les tarifs s'entendent toutes charges (sauf consommation électrique individuelle), prestations et accompagnement comprises.

#### 4. Dépôt de garantie

<b>Dépôt de garantie</b>	2024
coworking	100,00 €
jusqu'à 16 m² inclus en pépinière	350,00 €
> 16 m² à 30 m² en pépinière	400,00 €
> 30 m² en pépinière	500,00 €
hôtel d'entreprises	1 mois de loyer HT

#### 5. Tarif des services

	2024
<b>Tarif postes de travail dans un espace partagé</b>	HT/mois
1 Poste de travail	125,00 €
1 Poste de travail "ante-creation"	50,00 €
<b>1 Place de parking</b>	30,00 €
<b>Impressions couleur</b> (forfait 50 ex)	20,00 €

#### 6. Tarif des salles de réunion

	2024		
	heure	1/2 journée (4h)	journée (9h)
Tarif par salle			
bureau individuel	10,00 €	40,00 €	/
jusqu'à 30 m² (8/10 pers)	15,00 €	50,00 €	98,00 €
> 30m² à 50 m² (15/20 pers)	15,00 €	55,00 €	110,00 €
> 50 m² à 100 m² (20/40 pers)	15,00 €	65,00 €	130,00 €
100 m² (30/70 pers)	25,00 €	90,00 €	180,00 €

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :**

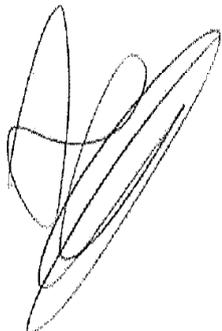
- d'appliquer une augmentation moyenne de 3,5 % sur les tarifs 2024 de location des bureaux et ateliers ;

- de revoir la grille tarifaire pour les bureaux d'Alb'Espaces pour les rendre plus attractifs pour les artisans et d'appliquer ces nouveaux tarifs aux locataires en place s'ils sont plus avantageux pour eux ;
- de ne pas augmenter les autres services proposés aux entrepreneurs.

**LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 91

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.

<p style="text-align: center;"><b>PEPINIERES ET HOTELS D'ENTREPRISES</b> <b>MODALITES D'ACCES, ACCOMPAGNEMENT, CONDITIONS D'HERBERGEMENT</b> <b>et PRINCIPE DE TARIFICATION</b> <b>Année 2024</b></p>
---

Ce document est annexé à la délibération Pépinières et hôtels d'entreprises – Tarifs 2024

### **Préalable**

Les pépinières et hôtels d'entreprises sont des outils de la Direction du Développement Économique du Grand Annecy.

L'accueil en pépinière d'entreprises a pour objet d'aider les entrepreneurs en leur proposant un service complet d'accompagnement à la création lié à un hébergement temporaire de leur entreprise naissante, ceci dans l'unique but de leur apporter une aide supplémentaire pendant la période de primo-développement d'activité, de donner toutes les chances de réussite à la jeune entreprise et lui permettre de chercher des locaux définitifs sur le territoire.

L'accueil en hôtel d'entreprises a pour objet d'aider les entreprises du territoire en développement et les entreprises souhaitant tester le marché avant installation définitive sur le territoire en leur proposant l'hébergement temporaire de leur entreprise en développement, ceci dans l'unique but de leur apporter une aide supplémentaire pendant la période de stabilisation de leur activité et pour leur permettre de chercher sur le territoire des locaux définitifs.

L'accueil en ante-crédation a pour objet d'aider les porteurs d'un projet de création d'entreprises en leur proposant un service d'accompagnement et un accès temporaire à un poste de travail en coworking avant la création de l'entreprise, ceci dans l'unique but de leur apporter une aide supplémentaire pendant la période de validation de leur projet d'entreprise.

## **A. MODALITES D'ACCES : CANDIDATURE ET SELECTION DES DOSSIERS**

### **A.1. Modalités de candidature et sélection des dossiers en ante-crédation et en pépinière d'entreprises**

Tous les candidats (ante-crédation et pépinière d'entreprises) souhaitant bénéficier d'un hébergement temporaire avec accompagnement candidatent pour une entrée dans une des pépinières d'entreprises du Grand Annecy : Annecy Base Camp, Galileo, Pépinière des Papeteries, Pépinière Quai 225, Alb'Espaces pépinière d'artisans.

Les dossiers sont présélectionnés sur la base d'un rendez-vous préalable avec le responsable accompagnement des entreprises et d'une présentation écrite des projets (dossier de candidature).

Les prérequis à une candidature :

- Envie exprimée par le candidat d'être accompagné dans la phase de démarrage de son activité, de participer activement aux ateliers collectifs proposés par le Grand Annecy ou ses partenaires, de participer à la vie du bâtiment (convivialité) et de partager son réseau et son expérience avec d'autres entrepreneurs.

- Entreprise en cours de création ou d'au plus 36 mois d'existence (date de création).
- Si l'entreprise n'est pas créée, le projet doit être dans la phase de validation du modèle économique (business plan en cours de finalisation) et de recherche de financement, création dans les 6 mois suivants l'entrée.
- Immatriculation de l'entreprise en Haute-Savoie.

Les critères d'éligibilité à une entrée dans une pépinière d'entreprises du Grand Annecy :

- Faisabilité et viabilité économique du projet.
- Aspect innovant du projet (produit, techno, modèle économique, usage, ...),
- Prise en compte de la RSE et de l'impact environnemental du projet
- Lien avec les filières d'excellence du territoire et la thématique de chaque bâtiment,
- Ambition du projet et potentiel de création d'emplois.
- Cohérence équipe/projet
- Impact pour le territoire (valeur ajoutée, développement durable, ....)
- Compatibilité du projet avec les locaux proposés

La sélection finale se fait sur la base d'une présentation orale du projet à un comité d'agrément constitué du Grand Annecy et de ses partenaires.

## **A.2. Modalités de candidature et sélection des dossiers en hôtel d'entreprises**

Tous les candidats souhaitant bénéficier d'un hébergement temporaire sans accompagnement en hôtel d'entreprises candidatent pour une entrée dans un des bâtiments du Grand Annecy.

Les dossiers sont présélectionnés sur la base d'un rendez-vous préalable avec le responsable accompagnement des entreprises et d'une présentation écrite des projets (dossier de candidature).

Les prérequis à une candidature :

- Entreprise du territoire en fort développement en recherche d'une solution temporaire d'hébergement pour poursuivre dans de bonnes conditions son activité.
- Entreprise extérieure au territoire n'ayant pas encore trouver de locaux définitifs ou souhaitant tester le marché avant implantation définitive sur le territoire.
- Envie exprimée par le candidat de participer à la vie du bâtiment (convivialité), de partager son réseau et son expérience avec d'autres entrepreneurs.
- Immatriculation de l'entreprise en Haute-Savoie ou ouverture d'un établissement en Haute-Savoie.

Les critères d'éligibilité à une entrée dans les hôtels d'entreprises su Grand Annecy :

- Viabilité économique de l'entreprise,
- Ambition du projet et potentiel de création d'emplois,
- Prise en compte de la RSE et de l'impact environnemental dans le projet d'entreprise,
- Impact pour le territoire (valeur ajoutée, complémentarité avec activités existantes, ....)
- Lien avec les filières d'excellence du territoire
- Compatibilité de l'activité avec les locaux du bâtiment,
- Recherche de locaux définitifs sur le territoire.

La sélection finale se fait sur la base du dossier de candidature de l'entreprise examiné par un comité d'agrément constitué du Grand Annecy et de ses partenaires.

## **A.2. Modalités d'accès aux salles de réunion**

Les salles de réunion sont accessibles gratuitement

- aux entreprises et structures hébergées dans les pépinières et les hôtels d'entreprises aux conditions décrites dans la convention d'occupation et de prestation de services signée avec Grand Annecy (notamment dans le cadre d'une utilisation non rémunérée vis-à-vis de tiers).
- aux partenaires du Grand Annecy sous réserve d'un accord formalisé au préalable au travers d'une convention de partenariat, sur réservation et dans le cadre d'une utilisation directe non rémunérée vis-à-vis de tiers.

Les salles de réunion peuvent être louées aux tarifs préférentiels votés chaque année par le Conseil de Communauté

- aux entreprises installées sur le même parc d'activités que la pépinière ou l'hôtel d'entreprises : Parc Altaïs, bâtiment « Les Papeteries - Image Factory », Parc des Glaisins, Parcs d'activité de la Zone Espace Leaders et de la Cité d'Orsan.
- plus largement aux entreprises des filières d'excellence du territoire, installées sur le territoire.

## **B. ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUEL ET COLLECTIF DES ENTREPRENEURS**

### **B.1. Accompagnement en ante-crédation et en pépinière d'entreprises**

Les entrepreneurs en « ante-crédation » ou en « pépinière d'entreprises » bénéficient d'un accompagnement complet pendant le temps de leur hébergement : rendez-vous individuels, permanences d'experts, ateliers collectifs, événements de réseautage.

L'accompagnement proposé est conditionné à l'hébergement de l'entrepreneur dans un bâtiment. L'accompagnement est gratuit pour l'entrepreneur, il fait partie de l'offre de services inclus dans la convention.

Les entrepreneurs signent avec le Grand Annecy une charte d'engagement précisant les conditions de l'accompagnement pendant la période d'hébergement.

Le responsable « Accompagnement des entreprises » détermine avec l'entrepreneur la formule d'accompagnement appropriée :

- Anté création (Validation du modèle économique avant l'immatriculation)
- Pépinière d'entreprises (Primo-développement et consolidation du modèle économique)

Ainsi que les axes principaux de travail pour la période d'accompagnement.

L'accompagnement de l'entrepreneur est assuré par le Grand Annecy ou l'un de ses partenaires.

### **B.2. Animation en hôtel d'entreprises**

Les entrepreneurs en « hôtel d'entreprises » sont destinataires du programme d'animation proposé dans les bâtiments. Ils sont conviés à tous les événements conviviaux organisés et ont un accès non prioritaire aux permanences d'experts et ateliers collectifs proposés aux jeunes entreprises.

## **C. MODALITES D'HERBEGEMENT : DUREE ET CONDITIONS DE L'HEBERGEMENT**

### **C.1. Pépinière d'entreprises : bureaux, ateliers et postes de travail en coworking**

- Convention d'occupation temporaire des lieux, de prestation de services et d'accompagnement de 11 ou 23 mois, avec prolongation possible jusqu'à 35 mois au maximum sur avis du comité,
- Accompagnement individuel et collectif pendant toute la durée de l'hébergement.
- L'accès à un poste de travail dans un espace partagé est nominatif et ne peut être cédé.

### **C.2. Anté-crétion : postes de travail en coworking**

- Convention de prestation de services et d'accompagnement de 6 mois maximum, non renouvelable.
- Accompagnement individuel et collectif pendant la durée de l'hébergement.
- Cette offre est proposée exclusivement aux porteurs de projet quand l'entreprise n'est pas encore créée.
- L'accès à un poste de travail dans un espace partagé est nominatif et ne peut être cédé.

### **C.3. Hôtel d'entreprises : bureaux, ateliers et postes de travail en coworking**

- Convention d'occupation temporaire et de prestation de services ou bail précaire de 11 mois, avec prolongation possible jusqu'à 35 mois au maximum sur avis du comité.
- Aucun accompagnement individuel n'est compris dans l'hébergement.
- L'offre en hôtel d'entreprises est réservée aux entreprises du territoire en développement et aux entreprises souhaitant tester le marché dans l'attente d'une solution plus définitive d'installation sur le territoire.
- L'accès à un poste de travail en coworking est nominatif et ne peut être cédé.

Dans les bâtiments Ancey Base Camp, Galileo, Pépinière des Papeteries, Pépinière Quai 225 et Alb'Espaces, l'offre en hôtel d'entreprise est limitée à 30 % maximum du nombre de bureaux ou de postes de travail. Le Grand Ancey se réserve le droit de baisser cette part, l'accueil de jeunes entreprises en création étant une priorité.

### **C.4. Colocation, sous-location, mise à disposition gratuite**

La colocation d'un bureau par plusieurs entreprises distinctes est possible, sous réserve de l'accord du comité d'agrément du Grand Ancey, uniquement à condition que

- Chaque structure dépose un dossier de candidature pour une entrée dans le pôle du Grand Ancey et donc répondent individuellement aux critères d'éligibilité d'entrée en pépinière ou hôtel d'entreprises.
- La demande de colocation soit motivée par une logique de complémentarité ou d'efficacité des activités.

La sous-location de tout ou partie (y compris la sous-location de postes de travail) du local loué par le titulaire de la convention est interdite.

La mise à disposition gratuite de tout ou partie du local loué (y compris la mise à disposition gratuite de postes de travail) est soumise à l'approbation écrite préalable du Grand Ancey.

## **C.5. Places de parking**

La location de places de parking ne peut se faire qu'en complément de la location d'un bureau, d'un atelier ou d'un poste de travail. Le Grand Annecy se réserve le droit de limiter le nombre de places louées à une même entreprise.

## **D. PRINCIPES DE TARIFICATION**

### **D.1. Tarifs « pépinière d'entreprises »**

Le tarif « pépinière d'entreprises » est le tarif de référence pour les locaux : la vocation première du pôle entrepreneuriat du Grand Annecy est d'héberger et d'accompagner les entreprises au démarrage de leur activité (moins de 36 mois d'activité au moment de l'entrée).

L'accompagnement collectif et individuel des entreprises en création est inclus dans le tarif « pépinière d'entreprises » ainsi que l'accès aux événements organisés par les pôles entrepreneuriaux et leurs partenaires

#### **D.1.1. Galileo, Pépinière Les Papeteries, Annecy Base Camp, Quai 225**

Les tarifs s'entendent toutes charges et prestations comprises : bureau meublé, alarme anti-intrusion individuelle, ménage des locaux, accès aux salles de réunion, espaces détente et réserves communes, boîte à lettre individuelle et levée du courrier, matériel mutualisé de bureautique, imprimantes multifonctions, wifi partagé, chauffage, eau, électricité, entretien et maintenance du bâtiment.

La grille tarifaire différencie les prix au m<sup>2</sup> des bureaux et ateliers suivant la surface totale du local. Le prix au m<sup>2</sup> est le même quel que soit la pépinière d'entreprises dans laquelle est situé le local.

#### **D.1.2. Alb'Espaces**

Les tarifs s'entendent toutes charges et prestations comprises en dehors de la consommation individuelle d'électricité : accès aux salles de réunion, espace détente et parking, boîte à lettre individuelle et levée du courrier, entretien des parties communes et des espaces verts, chauffage, eau, électricité des parties communes, entretien et maintenance du bâtiment.

#### **D.1.3. Espace Avenir**

Les tarifs s'entendent toutes charges et prestations comprises en dehors de la consommation individuelle d'électricité : accès aux salles de réunion, espace détente et parking, boîte à lettre individuelle, entretien des parties communes et des espaces verts, chauffage, eau, électricité des parties communes, entretien et maintenance du bâtiment.

### **D.2.. Tarifs « hôtel d'entreprises »**

Le tarif de location proposé à ces entreprises en développement est majoré de 25 % par rapport au tarif de référence « pépinière d'entreprises ».

Le tarif s'entend toutes charges et prestations comprises : bureau meublé, alarme anti-intrusion individuelle, ménage des locaux, accès aux salles de réunion, espaces détente et réserves communes, boîte à lettre individuelle et levée du courrier, matériel mutualisé de bureautique, imprimantes multifonctions, wifi partagé, chauffage, eau, électricité, entretien et maintenance du bâtiment.

Le tarif « hôtel d'entreprises » s'entend sans accompagnement individuel pour les entreprises en développement.

### **D.3. Tarifs des postes de travail en ante-cr ation**

Le tarif s'entend toutes charges et prestations comprises : m nagement des locaux, acc s aux salles de r union, espaces d tente et r serves communes, bo te   lettre individuelle et lev e du courrier, mat riel mutualis  de bureautique, imprimantes multifonctions, wifi partag , chauffage, eau,  lectricit , entretien et maintenance du b timent.

Ce tarif ne peut pas  tre appliqu  plus de 6 mois. A l'issue de cette p riode, le tarif « p pini re d'entreprises » es appliqu .

### **D.4. D p t de garantie**

Le montant du d p t de garantie en p pini re est un forfait, fonction du type d'h bergement.

Le d p t de garantie est encaiss  et il est rembours  apr s le d part de l'entreprise en fonction de l' tat dans lequel est restitu  le local lou .

### **D.5. Tarif des salles de r union**

La r servation des salles de r union ne peut se faire que dans le cadre d'une utilisation directe par le locataire. La r servation ne peut pas  tre transmise   des tiers.

Les espaces sont mis   disposition sur r servation, sous r serve de disponibilit . Le locataire agira alors en tant qu'organisateur de l' v nement et devra dans tous les cas se conformer aux r gles en vigueur pour l'usage des lieux et notamment respecter le r glement int rieur et les jauges maximales autoris es dans les salles ou le b timent.

### **D.6. Tarif des services**

Les services non inclus dans le tarif de location d'un local font l'objet d'une tarification sp ciale.

La facturation se fait mensuellement en m me temps que la facture de loyer.

## **E. MISE A DISPOSITION GRATUITE TEMPORAIRE DE LOCAUX**

### **E.1. Acteurs de l' co-syst me entrepreneuriat**

Le Grand Annecy peut apporter son soutien aux structures op rant sur son territoire   travers la mise   disposition gratuite de salles de r union, de postes de travail ou de bureaux dans ses p pini res d'entreprises ceci pour l'organisation de rendez-vous, de permanences, de r unions d'information, de comit s ou d' v nements en lien avec la cr ation d'entreprises.

Les conditions de mise   disposition sont pr cis es dans une convention de partenariat liant les parties.

### **E.2. Fili res d'excellence**

Le Grand Annecy peut apporter son soutien aux structures t tes de r seau des fili res du territoire   travers la mise   disposition gratuite de bureaux et de salles de r union dans ses p pini res d'entreprises ceci pour l'accueil des  quipes op rationnelles des structures, l'organisation de rendez-vous, de permanences, de r unions d'information ou d' v nements en lien avec la cr ation d'entreprises ou la fili re.

Les conditions de mise   disposition sont pr cis es dans une convention de

partenariat liant les parties.

### **E.3. Etudiants-Entrepreneurs et Incubés**

Le Grand Annecy peut apporter son soutien aux porteurs d'un projet de création d'entreprises accompagnés au sein d'un incubateur ou bénéficiant du Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE) à travers la mise à disposition gratuite de postes de travail dans un espace partagé de coworking dans ses pépinières d'entreprises ceci pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions sur leur projet de création.

Les conditions de mise à disposition sont précisées dans une convention de partenariat liant les parties.

### **E.4. Organismes de concours**

Le Grand Annecy peut apporter son soutien aux organisateurs de concours ou d'appels à projets visant à promouvoir la création d'entreprises sur son territoire à travers la mise à disposition gratuite de postes de travail en coworking ou de bureaux aux lauréats de ces concours ou appels à projets pour une durée maximum de 12 mois.

Les conditions du partenariat envisagé avec l'organisateur du concours ou de l'appel à projet seront instruites par la direction de l'Economie et soumis à la validation de la Vice-Présidente en charge de l'Economie.

Les mêmes modalités s'appliquent si le Grand Annecy est organisateur ou co-organisateur de l'événement.

### **E.5. Demandes ponctuelles**

Le Grand Annecy peut apporter son soutien ponctuel à toute structure à travers la mise à disposition gratuite exceptionnelle de salles de réunion dans ses pépinières d'entreprises ceci pour l'organisation de rendez-vous, de permanences, de réunions d'information ou d'événements en lien avec la création d'entreprises.

Les conditions de la mise à disposition envisagée seront instruites par la direction de l'Economie et soumis à la validation de la Vice-Présidente en charge de l'Economie

---

**Tarifs 2024**  
**Galileo - Pépinières d'entreprises (toutes charges comprises)**

Réf local	Surface	Tarif local mensuel HT	Tarif local mensuel TTC	Tarif m <sup>2</sup> mensuel HT	Tarif m <sup>2</sup> annuel HT
Coworking	1 poste	125,00 €	150,00 €	-	-
001	20,00	414,00 €	496,80 €	20,70 €	248,40 €
002	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
003	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
004	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
005	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
006	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
07a	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
07b	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
008	49,00	816,34 €	979,61 €	16,66 €	199,92 €
09a	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
09b	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
010	49,00	816,34 €	979,61 €	16,66 €	199,92 €
021	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
022	14,00	315,84 €	379,01 €	22,56 €	270,72 €
109	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
026	20,00	414,00 €	496,80 €	20,70 €	248,40 €
027	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
028	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
029	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
030	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
031	18,00	389,34 €	467,21 €	21,63 €	259,56 €
032	18,00	389,34 €	467,21 €	21,63 €	259,56 €
033	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
034	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
120	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
121	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
122	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
123	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
124	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
125	16,00	360,96 €	433,15 €	22,56 €	270,72 €
126	16,00	360,96 €	433,15 €	22,56 €	270,72 €
127	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €
128	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
129	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
130	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
131	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
Ate 1	97,00	1 261,00 €	1 513,20 €	13,00 €	156,00 €
Ate 2	49,00	816,34 €	979,61 €	16,66 €	199,92 €
Ate 117	40,00	724,40 €	869,28 €	18,11 €	217,32 €
Ate 118	40,00	724,40 €	869,28 €	18,11 €	217,32 €
Ate 119	40,00	724,40 €	869,28 €	18,11 €	217,32 €
Réserve 16	10,00	135,00 €	162,00 €	13,50 €	162,00 €
Réserve 24	16,00	216,00 €	259,20 €	13,50 €	162,00 €

**Tarifs 2024**  
**Pep Papeteries - Pépinières d'entreprises (toutes charges comprises)**

Réf local	Surface	Tarif local mensuel HT	Tarif local mensuel TTC	Tarif m <sup>2</sup> mensuel HT	Tarif m <sup>2</sup> annuel HT
Coworking	1 poste	125,00 €	150,00 €	-	-
001	13,00	298,74 €	358,49 €	22,98 €	275,76 €
002	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
003	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
004	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
005	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
006	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
007	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
008	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
009	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
010	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
011	15,00	338,40 €	406,08 €	22,56 €	270,72 €
012	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
013	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
014	15,00	338,40 €	406,08 €	22,56 €	270,72 €
015	15,00	338,40 €	406,08 €	22,56 €	270,72 €
14/15	30,00	599,40 €	719,28 €	19,98 €	239,76 €
016	21,50	445,05 €	534,06 €	20,70 €	248,40 €
017	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
019	17,00	367,71 €	441,25 €	21,63 €	259,56 €
020	21,50	445,05 €	534,06 €	20,70 €	248,40 €
022	79,00	1 199,22 €	1 439,06 €	15,18 €	182,16 €
Parking	ss sol	30,00 €	36,00 €	-	-

**Tarifs 2024**  
**Annecy Base Camp - Pépinières d'entreprises (toutes charges comprises)**

Réf local	Surface	Tarif local mensuel HT	Tarif local mensuel TTC	Tarif m <sup>2</sup> mensuel HT	Tarif m <sup>2</sup> annuel HT
Coworking	1 poste	125,00 €	150,00 €	-	-
001	30,00	599,40 €	719,28 €	19,98 €	239,76 €
003	21,50	445,05 €	534,06 €	20,70 €	248,40 €
005	96,00	1 248,00 €	1 497,60 €	13,00 €	156,00 €
101	25,00	499,50 €	599,40 €	19,98 €	239,76 €
102	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
103	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
102/103	25,00	499,50 €	599,40 €	19,98 €	239,76 €
104	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
105	12,50	287,25 €	344,70 €	22,98 €	275,76 €
106	25,00	499,50 €	599,40 €	19,98 €	239,76 €
107	15,00	338,40 €	406,08 €	22,56 €	270,72 €
108	20,00	414,00 €	496,80 €	20,70 €	248,40 €
109	18,00	389,34 €	467,21 €	21,63 €	259,56 €
110	15,00	338,40 €	406,08 €	22,56 €	270,72 €
113	100,00	1 300,00 €	1 560,00 €	13,00 €	156,00 €
201	21,50	445,05 €	534,06 €	20,70 €	248,40 €
202	15,00	338,40 €	406,08 €	22,56 €	270,72 €
203	15,00	338,40 €	406,08 €	22,56 €	270,72 €
204	18,00	389,34 €	467,21 €	21,63 €	259,56 €
205	25,00	499,50 €	599,40 €	19,98 €	239,76 €
206	18,00	389,34 €	467,21 €	21,63 €	259,56 €
207	21,50	445,05 €	534,06 €	20,70 €	248,40 €
208	18,00	389,34 €	467,21 €	21,63 €	259,56 €
209	21,50	445,05 €	534,06 €	20,70 €	248,40 €
At 04	62,00	941,16 €	1 129,39 €	15,18 €	182,16 €
Rés06	7,00	94,50 €	113,40 €	13,50 €	162,00 €
Parking	ss sol	30,00 €	36,00 €	-	-

**Tarifs 2024**  
**Quai 225 - Pépinières d'entreprises (toutes charges comprises)**

Réf local	Surface	Tarif local mensuel HT	Tarif local mensuel TTC	Tarif m <sup>2</sup> mensuel HT	Tarif m <sup>2</sup> annuel HT
Coworking	1 poste	125,00 €	150,00 €	-	-
101	18,00	389,34 €	467,21 €	21,63 €	259,56 €
102	21,00	434,70 €	521,64 €	20,70 €	248,40 €
103	30,00	599,40 €	719,28 €	19,98 €	239,76 €
104	18,00	389,34 €	467,21 €	21,63 €	259,56 €
205	53,00	882,98 €	1 059,58 €	16,66 €	199,92 €
206	21,00	434,70 €	521,64 €	20,70 €	248,40 €
207	21,00	434,70 €	521,64 €	20,70 €	248,40 €
208	11,00	252,78 €	303,34 €	22,98 €	275,76 €
209	24,50	489,51 €	587,41 €	19,98 €	239,76 €

**Tarifs 2024**  
**Alb'Espaces - Pépinières d'entreprises (toutes charges comprises)**

Réf local	Surface	Tarif local mensuel HT	Tarif local mensuel TTC	Tarif m <sup>2</sup> mensuel HT	Tarif m <sup>2</sup> annuel HT
Coworking	1 poste	125,00 €	150,00 €	-	-
A1	18,00	331,02 €	397,22 €	18,39 €	220,68 €
A2	30,00	509,40 €	611,28 €	16,98 €	203,76 €
A3	33,00	508,20 €	609,84 €	15,40 €	184,80 €
A4	60,00	850,20 €	1 020,24 €	14,17 €	170,04 €
A5	14,00	260,82 €	312,98 €	18,63 €	223,56 €
A6	18,00	331,02 €	397,22 €	18,39 €	220,68 €
A7	38,00	585,20 €	702,24 €	15,40 €	184,80 €
A8	23,00	404,80 €	485,76 €	17,60 €	211,20 €
A9	18,00	331,02 €	397,22 €	18,39 €	220,68 €
A10	23,00	404,80 €	485,76 €	17,60 €	211,20 €
B1	30,00	509,40 €	611,28 €	16,98 €	203,76 €
B2	33,00	508,20 €	609,84 €	15,40 €	184,80 €
B3	33,00	508,20 €	609,84 €	15,40 €	184,80 €
B4	60,00	850,20 €	1 020,24 €	14,17 €	170,04 €
B5	14,00	260,82 €	312,98 €	18,63 €	223,56 €
B6	18,00	331,02 €	397,22 €	18,39 €	220,68 €
B7	38,00	585,20 €	702,24 €	15,40 €	184,80 €
B8	23,00	404,80 €	485,76 €	17,60 €	211,20 €
B9	18,00	331,02 €	397,22 €	18,39 €	220,68 €
B10	14,00	260,82 €	312,98 €	18,63 €	223,56 €
Ate G1	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G2	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G3	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G4	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G5	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G6	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G7	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G8	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G9	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €
Ate G10	53,00	493,96 €	592,75 €	9,32 €	111,84 €

**Tarifs 2024**  
**Espace Avenir - Pépinières d'entreprises (toutes charges comprises)**

Réf local	Surface	Tarif local mensuel HT	Tarif local mensuel TTC	Tarif m <sup>2</sup> mensuel HT	Tarif m <sup>2</sup> annuel HT
001	110,00	1 480,60 €	1 776,72 €	13,46 €	161,52 €
002	50,00	673,00 €	807,60 €	13,46 €	161,52 €
003	120,00	1 615,20 €	1 938,24 €	13,46 €	161,52 €
004	20,00	269,20 €	323,04 €	13,46 €	161,52 €
005	15,00	201,90 €	242,28 €	13,46 €	161,52 €
006	38,00	511,48 €	613,78 €	13,46 €	161,52 €
007	70,00	942,20 €	1 130,64 €	13,46 €	161,52 €
008	40,00	538,40 €	646,08 €	13,46 €	161,52 €
009	40,00	538,40 €	646,08 €	13,46 €	161,52 €
010	70,00	942,20 €	1 130,64 €	13,46 €	161,52 €
011	35,00	471,10 €	565,32 €	13,46 €	161,52 €
Ate 1	51,00	475,32 €	570,38 €	9,32 €	111,84 €
Ate 2	51,00	475,32 €	570,38 €	9,32 €	111,84 €

**Tarifs 2024**  
**Salles de réunion - Pôle entrepreneariat**

Localisation	Nom de la salle	Surface	Format U / Conférence	Tarif HT à l'heure	Tarif HT 1/2 j 8h30-13h 13h-17h30 18h22h	Tarif HT journée 8h30-17h30
Galileo Bat A	COPERNIC	100 m <sup>2</sup>	30/70 pers	25,00 €	90,00 €	180,00 €
Galileo Bat A	GALILEE	50 m <sup>2</sup>	18/30 pers	15,00 €	65,00 €	130,00 €
Galileo Bat B	HALLEY	20 m <sup>2</sup>	10 pers	15,00 €	55,00 €	110,00 €
Galileo Bat B	NEWTON	15 m <sup>2</sup>	8 pers	15,00 €	50,00 €	100,00 €
Papeteries	TOTEM	35 m <sup>2</sup>	15/25 pers	15,00 €	55,00 €	110,00 €
Papeteries	CLAP	15 m <sup>2</sup>	8 pers	15,00 €	50,00 €	100,00 €
Anncy Base Camp Rdc	TOURNETTE	60 m <sup>2</sup>	20/40 pers	15,00 €	65,00 €	130,00 €
Anncy Base Camp Niv 1	VEYRIER	20 m <sup>2</sup>	10 pers	15,00 €	50,00 €	100,00 €
Anncy Base Camp Niv 2	PARMELAN	20 m <sup>2</sup>	10 pers	15,00 €	50,00 €	100,00 €
Quai 225 Rdc	MARAIS	60 m <sup>2</sup>	20/40 pers	15,00 €	65,00 €	130,00 €
Quai 225 Niv 2	BAUGES	20 m <sup>2</sup>	10 pers	15,00 €	50,00 €	100,00 €
Alb'Espaces	CHERAN	30 m <sup>2</sup>	15/25 pers	15,00 €	55,00 €	110,00 €
Espace Avenir	CROSAGNY	20 m <sup>2</sup>	10 pers	15,00 €	50,00 €	100,00 €